

Regards sur Anjou



ANJOU
à votre service!

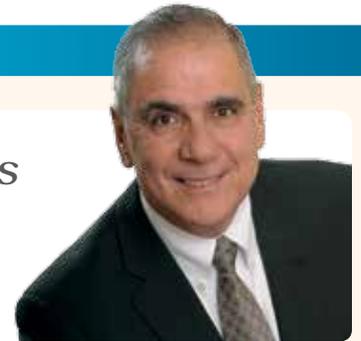
JOURNÉE
PORTES
OUVERTES

samedi 9 septembre
de 10 h à 15 h

BEAU TEMPS
MAUVAIS TEMPS

7701, BOULEVARD LOUIS-H.-LA FONTAINE
Renseignements : 514 493-8000
Tous les détails à la page 5

Message de Luis Miranda



Investissements dans les infrastructures durant l'été

Quelques mots sur les travaux de planage et de revêtement bitumineux effectués cet été sur le boulevard des Galeries-d'Anjou et sur la rue Jean-Talon. Prolonger la durée de vie utile de la chaussée est important et ces travaux étaient pertinents. Toutefois, la décision de les exécuter de nuit relève de la Ville centre. Nous aurions préféré être consultés, ce qui nous aurait donné l'occasion de faire valoir l'importance de la quiétude des citoyens, ce qui est une priorité pour notre arrondissement.

Par ailleurs, des investissements ont été réalisés, notamment, dans les parcs Lucie-Bruneau et de Talcy ainsi qu'à la piscine du parc Chénier. La page 4 de ce bulletin rend compte, en photos, des améliorations accomplies pour toujours mieux répondre à vos besoins. Et, pour souligner ces nouveaux aménagements, une inauguration s'est tenue au parc Lucie-Bruneau le 31 août. L'été n'est pas encore fini, même si la rentrée est à nos portes : profitez-en!

Malheureusement, au début de l'été, les pluies récurrentes ont retardé les travaux devant être effectués au parc Roger-Rousseau et la tonte de gazon dans les divers espaces verts de l'arrondissement, ainsi que le marquage de la chaussée. Nos équipes ont ensuite travaillé d'arrache-pied pour rétablir la situation.

Notre traditionnelle Journée portes ouvertes se déroulera le 9 septembre. J'espère avoir le plaisir d'échanger avec le plus grand nombre d'entre vous, et ce, que vous soyez de nouveaux résidents ou de longue date. Les activités organisées ce jour-là plairont tant au plus petit qu'à ceux qui souhaitent découvrir ou redécouvrir certaines facettes de notre arrondissement.

Enfin, je tiens à vous rappeler que la vigilance est de mise sur la route, notamment aux abords des parcs et des écoles.

Je demeure disponible pour discuter avec vous, vous pouvez me joindre au 514 493-8010.

Luis Miranda

Maire d'arrondissement et
conseiller de la Ville de Montréal

Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, dix fois l'an, dans tous les foyers angevins.

Réalisation et conception graphique
Octane

Impression
Deschamps Impression

Tirage
22 765 exemplaires

Distribution
Société canadienne des postes (Courrier de quartier)

Site Web
ville.montreal.qc.ca/anjou

Dépôt légal
2^e trimestre 1980
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Copyright 2017 par l'arrondissement d'Anjou. La reproduction totale ou partielle de Regards sur Anjou est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.



Mairie de l'arrondissement d'Anjou
7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine
Anjou (Québec) H1K 4B9
Ouvverte du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30
anjou@ville.montreal.qc.ca

Accueil, information et orientation
514 493-8000 ou 311

Culture, sports, loisirs et développement social
514 493-8200

Centre communautaire d'Anjou
7800, boulevard Métropolitain Est
514 493-8222

Urgence
911

Police
Poste de quartier 46
514 280-0146
Appels non urgents
514 280-2222

Travaux publics
(bris d'aqueduc et d'égout)
514 493-5130

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Reconduction de la campagne de verdissement résidentielle

La campagne de verdissement résidentielle *Un arbre pour mon quartier* est de retour cet automne. Dans le cadre du *Plan d'action canopée* de la Ville de Montréal, l'arrondissement d'Anjou, en collaboration avec la Société de verdissement du Montréal métropolitain (SOVERDI) et le Regroupement des éco-quartiers (REQ), offre la possibilité aux résidents d'Anjou d'acquiescer et de planter un ou plusieurs arbres sur leur terrain.

Profitant d'un vaste choix d'arbres, les citoyens pourront, **jusqu'au 27 septembre**, commander et payer en ligne leurs arbres. Différentes essences d'arbres indigènes ou fruitiers sont offertes à partir de 25 \$ l'unité (35 \$ pour les fruitiers). La distribution se tiendra à la mi-octobre.

Pour commander un arbre ou obtenir plus d'informations, consultez le site : unarbrepourmonquartier.org



hommage à l'action bénévole angevine

Date limite des candidatures

Les mises en candidature de bénévoles s'étant particulièrement démarqués par leur engagement et leur apport au mieux-être de la communauté angevine doivent parvenir à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social au plus tard le vendredi 8 septembre. Renseignements : 514 493-8204.



Bureau du citoyen

Luis Miranda
Maire d'arrondissement et conseiller de la Ville de Montréal
Équipe Anjou

Samedi 23 septembre, de 9 h à 12 h
Mairie d'arrondissement

Déchetage de documents

Le 30 septembre

Deux fois par année, l'arrondissement d'Anjou offre gratuitement à ses citoyens la possibilité de faire détruire en toute sécurité les documents personnels dont ils n'ont plus besoin lors d'une journée spéciale où une unité de déchetage mobile se rend à Anjou. Le prochain rendez-vous se tiendra le 30 septembre de 9 h à 13 h 30 dans le stationnement de la mairie d'arrondissement et de 9 h à 10 h au parc Lucie-Bruneau (7051, avenue de l'Alsace).

Il est possible de faire déchetager sur place des documents en papier (relevé bancaire, déclaration de revenus, facture, etc.), et en usine, en petites quantités, des matières plastiques (carte d'identité, permis de conduire, carte d'assurance sociale, etc.) et des supports de conservation (CD, bande vidéo, DVD, disque dur, etc.). Tout est décheté de manière à ce qu'il soit impossible de reconstituer les documents.

La destruction se fait sans aucuns frais, mais les Angevins doivent fournir une preuve de résidence, pour profiter de ce service. Notez que les industries, les commerces et les institutions doivent faire leurs propres démarches auprès des entreprises spécialisées pour obtenir un service de déchetage et de destruction sécurisée de documents.

UNE PIERRE, DEUX COUPS

En profiter permet de lutter contre le vol d'identité et d'agir pour l'environnement. En effet, le papier et le plastique récupérés seront recyclés. Pour tout renseignement, veuillez composer le 311.

JOUR FÉRIÉ

Fête du Travail

Les bureaux administratifs et les édifices municipaux de l'arrondissement seront fermés le lundi 4 septembre en raison de la fête du Travail – à l'exception de la piscine du Centre Roger-Rousseau et de celle du parc Lucie-Bruneau, des pataugeoires du Bocage et de Talcy ainsi que des jeux d'eau André-Laurendeau et de Peterborough.

Aucun changement aux collectes.

Le bureau du citoyen permet d'exprimer une opinion, de formuler une demande ou d'obtenir des renseignements sur tout sujet relatif à la vie municipale.

Dernière rencontre pour 2017 en raison des élections municipales qui se tiendront le dimanche 5 novembre.

Vos élus, toujours disponibles

Séances ordinaires du conseil d'arrondissement

Prochaines séances ordinaires du conseil d'arrondissement les mardis 5 septembre et 3 octobre, à 19 h, dans la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine.

Renseignements : 514 493-8004.



Gilles Beaudry
Conseiller d'arrondissement
District Ouest
514 493-8019
Équipe Anjou



Andrée Hénault
Conseiller de la Ville pour l'arrondissement d'Anjou
514 493-8051
Équipe Anjou



Luis Miranda
Maire d'arrondissement et conseiller de la Ville
514 493-8010
Équipe Anjou



Paul-Yvon Perron
Conseiller d'arrondissement
District Est
514 493-8017
Équipe Anjou



Michelle Di Genova Zammit
Conseillère d'arrondissement
District Centre
514 493-8085
Équipe Coderre

Branches de feuillus (sur demande)

Collecte les mardis 12 et 26 septembre,
entre 7 h et 19 h

L'agrile du frêne est malheureusement toujours d'actualité. Les branches de feuillus ne doivent **jamais** être placées dans les **résidus verts**. Lors de leur collecte qui est effectuée à part, elles seront déchetées sur place dans un délai de quatre jours selon l'achalandage.

Pour vous en départir, communiquez avec le bureau Accés Anjou au plus tard le lundi précédant la date de la collecte en composant le 311.

Résidus verts

Collecte les mercredis 6 et 20 septembre,
4, 11, 18 et 25 octobre, ainsi que 1^{er} et 8 novembre

Les résidus verts doivent être placés dans des poubelles ou tout autre contenant réutilisable (boîtes en carton ou sacs en papier). Bien fermer les contenants et les déposer sur votre terrain, en bordure de trottoir, le mardi après 19 h ou le mercredi avant 7 h.

Collecte des objets encombrants et des CRD

Prochaines dates les mercredis 6 septembre,
4 octobre et 1^{er} novembre

LES OBJETS ENCOMBRANTS COMPRENNENT :

Les gros objets d'origine résidentielle, notamment les vieux meubles, les appareils ménagers et autres rebuts ménagers de même nature.

Exceptions : les matelas et les meubles rembourrés doivent être déposés au même moment que la collecte régulière des ordures ménagères et non lors de cette collecte. De plus, pour se départir des appareils de réfrigération ou de climatisation, les citoyens doivent communiquer avec l'arrondissement en composant le 311.

LES RÉSIDUS DE CONSTRUCTION, DE RÉNOVATION ET DE DÉMOLITION (CRD) RÉSIDENTIELLES COMPRENNENT :

- agrégats de moins de 45 cm de diamètre constitués de brique, de mortier, de résidus de pierre, de terre, d'asphalte ou de béton;
- bardeaux d'asphalte;
- bois de construction;
- céramique;
- filage électrique;
- panneaux de gypse;
- laine minérale;
- mélamine;
- métaux ferreux et non ferreux;
- matériaux de revêtement ;
- textiles;
- tuiles d'insonorisation;
- verre plat;
- tout autre article semblable utilisé dans le cadre de la réalisation de travaux de construction, de rénovation et de démolition résidentielles.

Les objets encombrants et les **petites quantités de CRD résidentielles** sont ramassés le premier mercredi de chaque mois. Les déposer en bordure du trottoir après 19 h la veille de la collecte ou avant 7 h le jour même. Les Angevins ont aussi la possibilité de les apporter eux-mêmes dans un éco-centre.

Collecte itinérante de RDD et de produits électroniques

Samedi 30 septembre,
entre 9 h et 17 h

La prochaine collecte de résidus domestiques dangereux (RDD) se tiendra dans le stationnement de la mairie d'arrondissement (7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine). À noter que cette collecte s'adresse uniquement aux personnes résidant sur l'île de Montréal et que les entreprises, les commerces et les institutions doivent faire appel à des entreprises privées spécialisées en récupération de déchets dangereux pour se débarrasser des RDD.

Rappelons que les RDD sont des produits d'usage domestique pouvant présenter un certain danger pour la santé ou l'environnement lorsqu'on les utilise, les entrepose ou les élimine inadéquatement.

MATIÈRES ACCEPTÉES

- Adhésif, goudron, époxy, décapant;
- Aérosol;
- Ampoule fluocompacte et tube fluorescent intacts;
- Batterie d'automobile (acide et plomb);
- Bouteille de propane;
- Huile à moteur, contenant vide et filtre;
- Huile végétale;
- Mercure (thermomètre). Le mercure est un produit toxique, il faut éviter d'en inhaler les vapeurs. On doit entreposer le mercure liquide dans un contenant hermétique, le couvrir d'eau pour éviter l'évaporation et sceller le contenant;
- Peinture (latex, alkyde, émail), antirouille, apprêt, huile de lin, laque, peinture aluminium, préservatif pour le bois, scellant acrylique, teinture, vernis;
- Pesticide et engrais;
- Pile;
- Produit chimique pour piscine;
- Produit d'entretien, produit nettoyant, dégraisseur, débouche-conduit;
- Térébenthine, alcool, carburant, diluant, essence, shellac, Varsol.

MATIÈRES REFUSÉES

- Amiante;
- Arme à feu et munition;
- Avertisseur de fumée;
- Bouteille de gaz comprimé autre que le propane (gaz de soudure, hélium, mousse isolante, oxygène, etc.);
- Déchet biomédical;
- Déchet radioactif;
- Feu d'artifice ou de Bengale;
- **Médicament** (à retourner dans une pharmacie);
- Produit contenant des BPC ou des explosifs;
- Produit inconnu;
- **Seringue** [à apporter dans un Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS). Les placer dans un contenant en plastique muni d'un couvercle (ex. : bouteille vide de boisson gazeuse) ou encore contenant fourni par le CISSS].

REMARQUE

Certains RDD peuvent aussi être rapportés aux points de vente suivants :

- Les bouteilles de propane, au site de remplissage;
- Les huiles usées, les contenants vides, les filtres et les liquides de refroidissement, dans les garages, consultez soghu.com;
- Les lampes au mercure (ampoules fluocompactes et tubes fluorescents), dans certaines quincailleries, consultez recycfluoo.ca;
- Les médicaments et les sirops périmés non acceptés dans les éco-centres, dans les pharmacies;
- Les piles dans certains commerces, consultez appelarecyclier.ca;
- Les piles non rechargeables, dans certains magasins à grande surface;
- Les restes de peinture dans plusieurs quincailleries, consultez ecopeinture.ca.

Enfin, rappelez-vous que vous pouvez également apporter en tout temps vos RDD à l'**Éco-centre de Rivière-des-Prairies situé au 11400 de la rue Léopold-Christin (514 868-4277)**.



La collecte des **produits électroniques** est réalisée en collaboration avec l'Association pour le recyclage des produits électroniques (ARPE-Québec).

Renseignements : composez le 311 ou visitez le site ville.montreal.qc.ca/rdd et celui de l'ARPE-Québec à recyclermeselectroniques.ca/.

Réglementation

URBANISME

Modifications au Règlement concernant le zonage en vigueur

Le Règlement RCA 40-21 est entré en vigueur le 27 juin dernier. Il apporte plusieurs modifications au Règlement concernant le zonage (RCA 40), notamment dans trois volets en zones résidentielles.

COLLECTE

L'arrondissement conserve les exigences en ce qui concerne l'entreposage des contenants destinés aux collectes actuellement autorisé uniquement en cours latérale et arrière, en y apportant un certain assouplissement ainsi que des précisions. Les principales modifications à ce sujet visent à :

- Prévoir une exception pour les habitations unifamiliales, les duplex et les triplex afin d'autoriser les contenants en cour avant seulement s'ils sont dissimulés sous les escaliers de façon à ne pas être visibles de la voie publique;
- Prévoir une exception pour les habitations contiguës sans cour latérale, lorsque l'espace sous les escaliers n'est pas accessible. Dans ce cas, les contenants devront être dissimulés derrière un écran.
- Prévoir des dispositions réglementaires en matière de matériau, de dimensions, de couleur et d'entretien pour les écrans servant à dissimuler les contenants.

AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Afin de s'assurer de préserver le couvert végétal en vue de lutter contre les îlots de chaleur, le pourcentage global de surface végétale requis sur un terrain a été augmenté. Cette disposition varie selon le type d'habitation. Ainsi, le terrain doit être recouvert d'une surface végétale dans une proportion d'au moins :

1. **35 %**, sauf exceptions prévues aux paragraphes 2 et 3;
2. 20 % pour les habitations contiguës dont les deux murs sont mitoyens;
3. 15 % pour les habitations contiguës dont la superficie de terrain est inférieure à 175 m².

À noter que la superficie d'une piscine est incluse dans le calcul de la superficie de surface végétale totale.

CLÔTURE

Nul besoin d'un permis pour installer une clôture, toutefois, leur installation est régie par règlement. Voici les modifications :

- Il est dorénavant interdit d'installer une clôture sur l'emprise d'une rue;
- Sa hauteur maximale passe de 1,8 m à 2 m afin d'harmoniser ces nouvelles dispositions au Règlement sur le contrôle des animaux.

Renseignements : 311.

Rangement des bacs de collecte

L'arrondissement tient à rappeler à la population que, conformément à la réglementation en vigueur, les contenants destinés aux collectes (ordures ménagères, recyclage, résidus alimentaires) doivent être entreposés **en dehors des heures de collecte** de façon à ce qu'ils ne soient **pas visibles de la rue**. Nous vous remercions de votre collaboration.

Brocantes

Super samedi le 16 septembre

Une brocante communautaire et une brocante maison se tiendront le 16 septembre, entre 9 h et 15 h 30. En cas de pluie, elles seront reportées au lendemain et seront annulées s'il pleut également le dimanche.

La brocante communautaire aura lieu dans le stationnement de la mairie d'arrondissement, au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine. La liste des brocantes maison sera disponible à compter du 14 septembre, dès 12 h, sur le site Internet de l'arrondissement et dans les bibliothèques Jean-Corbeil et du Haut-Anjou, ainsi qu'au Centre communautaire d'Anjou. La pose d'affiches sur les arbres et sur le mobilier urbain est interdite.

Pour en savoir plus, consultez le *Répertoire d'activités de l'automne* ou téléphonez au 514 493-8222 ou au 514 493-8200.

Terrains synthétiques

Horaire du soccer libre

Cet automne, apportez votre ballon et jouez librement entre amis ou en famille sur les terrains synthétiques. Aucun changement à l'horaire les jours fériés.

Les ligues organisées ne sont pas acceptées pendant les périodes de jeu libre. Pour réserver un terrain, celles-ci doivent appeler au 514 493-8222.

	PARCS	AUTOMNE Horaire du 5 septembre au 9 octobre
Lundi	Lucie-Bruneau	16 h à 18 h
	Goncourt	15 h 30 à 17 h et 20 h à 22 h
Mardi	Lucie-Bruneau	16 h à 18 h
	Goncourt	15 h 30 à 22 h
Mercredi	Lucie-Bruneau	16 h à 18 h
	Goncourt	15 h 30 à 17 h et 20 h à 22 h
Judi	Lucie-Bruneau	16 h à 20 h
	Goncourt	15 h 30 à 17 h et 20 h à 22 h
Vendredi	Lucie-Bruneau	16 h à 18 h
	Goncourt	15 h 30 à 22 h
Samedi	Lucie-Bruneau	13 h à 17 h
	Goncourt	13 h à 20 h
Dimanche	Lucie-Bruneau	13 h à 17 h
	Goncourt	13 h à 20 h



Réfection et nouveaux aménagements dans les parcs

Profitez-en, il y en a pour tous les goûts et tous les âges!

Pour souligner les investissements réalisés dans les parcs, une inauguration s'est tenue au **parc Lucie-Bruneau** le 31 août. Ce dernier a fait l'objet de travaux importants : réfection de l'aire d'accueil du chalet et des arrêts-balles des terrains de balle, transformation des aires de jeux pour enfants, aménagement de modules d'entraînement, d'une balancelle à accessibilité universelle et d'un terrain de volleyball de plage.



Des modules d'entraînement et une balancelle à accessibilité universelle ont été installés au **parc de Talcy**. Les parcs Boisé-Saint-Conrad, d'Antioche, Goncourt, des Roseraies et Roger-Rousseau comptent également des balancelles.

Au **parc Chénier**, le pavillon des baigneurs, le bassin et la glissoire de la piscine ont été rénovés. De plus, des abris et des bancs ont pris place sur la plage de la piscine et de la pataugeoire. Les clôtures ont été remplacées.



ANJOU

à votre service!

JOURNÉE PORTES OUVERTES

samedi 9 septembre
de 10 h à 15 h

BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS

7701, BOULEVARD LOUIS-H.-LA FONTAINE - Renseignements : 514 493-8000

SUR PLACE

- ★ Ateliers de maquillage et de bricolage
- ★ Balade en train
- ★ Glissoire géante pour enfants
- ★ Jeux gonflables
- ★ Tirages de prix de participation
- ★ Mascotte Anjouer
- ★ Distribution de sacs de compost (quantité limitée)
- ★ Et autres activités surprises...

TRANSPORT GRATUIT

Horaires et circuit de l'autobus vers la mairie d'arrondissement :

DÉPART : Église Jean XXIII (7100, av. de L'Alsace)			
9 h 30	10 h 30	11 h 30	
BIBLIOTHÈQUE DU HAUT-ANJOU (7070, rue Jarry Est)			
9 h 35	10 h 35	11 h 35	
ÉCOLE DES ROSERAIES (6440, boul. des Galeries d'Anjou)			
9 h 40	10 h 40	11 h 40	
ANGLE DE L'AV. CHÉNIER ET DU BOUL. JOSEPH-RENAUD			
9 h 50	10 h 50	11 h 50	
ÉGLISE SAINT-CONRAD (av. de Chaumont angle de l'av. Des Ormeaux)			
9 h 55	10 h 55	11 h 55	
CENTRE ROGER-ROUSSEAU (7501, av. Rondeau)			
10 h 00	11 h 00	12 h 00	
POUR REVENIR CHEZ VOUS : Départs devant la mairie			
12 h 30	13 h 30	14 h 30	15 h 30

PROGRAMME

VENTE DE LIVRES D'OCCASION

À compter de 9 h 30 au sous-sol de la bibliothèque Jean-Corbeil située au 7500, avenue Goncourt (émission de la carte de citoyen sur présentation d'une preuve de résidence)

FREDOLINE AU VIOLONCELLE

Spectacle pour enfants âgés de 4 à 8 ans

À 10 h 30, à la salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil

VISITE COMMENTÉE

Visite en autobus de l'arrondissement d'Anjou. Départ à 11 h 30 (durée 1 h).

ÉPLUCHETTE DE BLÉ D'INDE

De 11 h 30 à 13 h

GRAND SPECTACLE

À 13 h 30, à la place des Angevins

VÉHICULES EN DÉMONSTRATION

- ★ rétrocaveuse, camion-grue, souffleuse, citerne de rue, nacelle, camion 10 roues, etc;
- ★ voiture de police;
- ★ camion antique de pompier;
- ★ simulateur d'incendie.

KIOSQUES D'INFORMATION ET D'ANIMATION

- ★ des services municipaux;
- ★ d'organismes communautaires et sportifs;
- ★ du Service de sécurité incendie de Montréal;
- ★ du Service de police de la Ville de Montréal;
- ★ du Centre de sécurité civile.



Berçer le temps

Samedi 9 et dimanche 10 septembre, de 11 h à 15 h

Conception et réalisation : Sarah Dell'Ava, Ilya Krouglikov et Wolfram Sander

Le Conseil des arts de Montréal et l'arrondissement d'Anjou sont fiers de présenter les berceurs du temps à la place des Angevins (ou en cas de pluie dans la bibliothèque Jean-Corbeil). Le concept : installation participative sonore autour de berceuses dans l'espace public.

Les berceurs du temps invitent à un voyage à bord d'une chaise berçante, dans un espace-temps suspendu qui contraste avec l'agitation urbaine. Ce projet *in situ* va à la rencontre des citoyens pour faire émerger le patrimoine collectif caché dans la mémoire chantante de chacun.



Bienvenue aux nouveaux résidents !

Petit-déjeuner du maire le 9 septembre

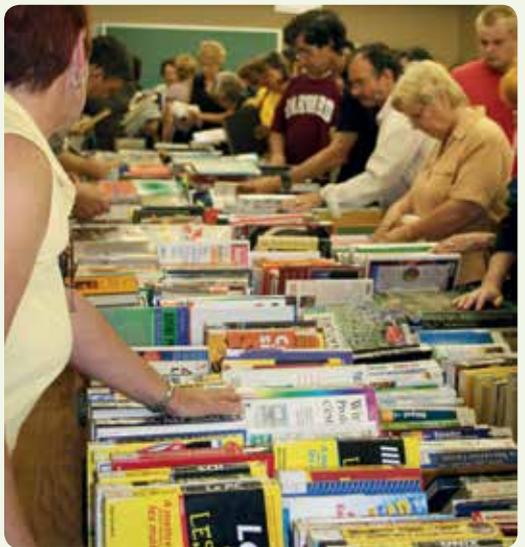
Si vous avez déménagé à Anjou entre octobre dernier et aujourd'hui, communiquez avec nous! Nous avons à cœur l'accueil des nouveaux résidents et nous souhaitons vous connaître. Le maire, M. Miranda, vous invite à un petit-déjeuner le 9 septembre à l'occasion de la Journée portes ouvertes (voir ci-dessus).

Nous vous donnerons de l'information sur votre nouveau milieu de vie, vous ferons visiter les locaux et le territoire, et vous présenterons les activités qui y sont offertes.

Pour participer au petit-déjeuner, composez le 514 493-8000 ou envoyez un courriel à anjou@ville.montreal.qc.ca au plus tard le 5 septembre.

Dans l'attente de faire votre connaissance, nous vous souhaitons la bienvenue à Anjou.

Vente de livres



Sous-sol de la bibliothèque Jean-Corbeil

Samedi 9 septembre, de 9 h 30 à 16 h 30

Profitez de cette unique journée de l'année pour vous procurer des livres et des magazines retirés des bibliothèques d'Anjou à des prix imbattables qui varient entre 0,25 \$ à 2 \$.



Bibliothèque Jean-Corbeil
7500, avenue Goncourt • 514 493-8260

Bibliothèque du Haut-Anjou
7070, rue Jarry Est • 514 493-8271



La lecture fournit aux parents l'occasion d'engager un dialogue avec leur enfant sur les textes lus.

Activités jeunes

Heure du conte et bricolage

Bibliothèque Jean-Corbeil

Tous les samedis
du 2 septembre au 28 octobre, à 10 h

Pour les enfants âgés de 3 à 5 ans et leurs parents

L'heure du conte animé par le comédien Martin Boileau est de retour cet automne. De nouvelles histoires à découvrir chaque samedi suivies d'un bricolage. Venez une, deux ou toutes les fois, vous serez les bienvenus.



Jeux vidéo

Bibliothèque Jean-Corbeil

Vendredi 8 septembre, à 15 h 30

Samedi 23 septembre, à 14 h

Pour les enfants âgés de 10 à 14 ans

Le moment idéal pour essayer notre console et découvrir de nouveaux jeux avec leurs amis.

Les Scientifines

Musique scientifique

Bibliothèque Jean-Corbeil

Dimanche 17 septembre, à 14 h

Pour les enfants âgés de 6 à 12 ans

Inscriptions obligatoires
à compter du 1^{er} septembre



Découvrez comment la physique a du rythme, grâce à plusieurs instruments amusants et à la fabrication de votre propre klaxon tchèque.

Fous de brico!

Bibliothèque Jean-Corbeil

Samedi 23 septembre, à 14 h

Bibliothèque du Haut-Anjou

Mercredi 27 septembre, à 15 h 30

Pour les enfants âgés de 8 ans et plus
(les plus jeunes accompagnés d'un parent sont les bienvenus)

Venez réaliser des bricolages variés et inspirants.

Activités adultes

Réservez une bibliothécaire

Bibliothèque Jean-Corbeil

Dès le 12 septembre

Sur rendez-vous

Réservez pour 30 minutes une bibliothécaire. Elle se fera un plaisir de vous aider, que ce soit pour une visite personnalisée de la bibliothèque, pour une recherche d'information ou une interrogation sur les livres numériques. Posez vos questions, nous y répondrons ensemble. Vous pouvez prendre rendez-vous au 514 493-8268 ou au bureau de la référence.

CONFÉRENCE

Histoire des microbrasseries de Montréal de la Nouvelle-France à aujourd'hui

Salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil
Jeudi 21 septembre, à 18 h 30

Conférence présentée par Martin Lamoureux. Venez découvrir l'apport de l'industrie brassicole montréalaise à l'évolution de la société québécoise. Dégustation de différentes bières au cours de l'événement.

Musclez vos méninges

Bibliothèque du Haut-Anjou

Tous les mercredis du 4 octobre
au 6 décembre, à 10 h

Inscription à compter du 1^{er} septembre

Vous voulez muscler votre cerveau dans une atmosphère détendue? Vous cherchez une activité sociale, informative et amusante? Ces ateliers sont pour vous. Dix rencontres combinent astuces, activités et conversations pour garder vos neurones en santé.

Service d'écrivaine publique

Bibliothèque Jean-Corbeil

Tous les mardis du 12 septembre au 12 décembre,
à 13 h et à 16 h ou sur rendez-vous au 514 354-6526

Vous avez de la difficulté à comprendre un formulaire, à écrire une lettre à votre propriétaire, à rédiger une carte de souhaits? Notre écrivaine publique vous aidera à trouver les bons mots, en toute confidentialité. Ce service est une initiative du SAC Anjou, dans le cadre des ateliers Mot à Mot.



Journées de la culture

Les Journées de la culture visent à sensibiliser la population à l'importance et à la nécessité d'un plus grand accès aux arts et à la culture pour tous les citoyens dans plus de 350 communautés du Québec, dont l'arrondissement d'Anjou. C'est avec grand plaisir que nous vous invitons à célébrer la culture avec nous au Centre communautaire d'Anjou.



Le Cabaret Routhier

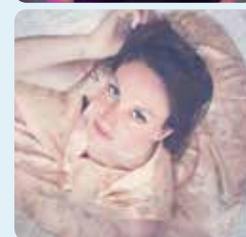
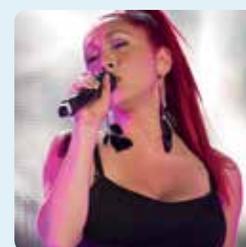
Avec Elizabeth Blouin Brathwaite,
Andréanne Martin et Philippe Routhier
Vendredi 29 septembre, à 19 h 30

Entrée libre.

Laissez-passer disponibles au
Centre communautaire d'Anjou
et à la bibliothèque du Haut-Anjou
(maximum de deux laissez-passer
par personne)

Animateur né et mordu de la scène,
l'auteur-compositeur-interprète
Philippe Routhier vous invite à
un cabaret qui réunit une chanteuse
renommée et une artiste de la relève.

Spectacle intime, rassembleur,
chaleureux comme dans un salon.



Atelier sur la couleur

Avec Gisèle Rivard, artiste-peintre
Samedi 30 septembre, de 13 h à 16 h
Entrée libre. Pour tous.

À quoi sert la connaissance de la couleur? Par des démonstrations, Gisèle Rivard vous permet d'appivoiser la couleur (et la lumière) pour en révéler les effets afin d'enrichir votre inspiration créative.

Porte ouverte au Cercle de Fermières

Samedi 30 septembre, de 10 h à 15 h

Démonstrations de techniques et exposition artisanales.

Concert hors-série Anjou

Les sœurs Boulay

Jeudi 28 septembre, à 19 h 30

Église Jean XXIII (7101, avenue de l'Alsace).

Les portes de l'église ouvriront à 18 h 45.

Coût : 20 \$

Billets disponibles au Centre communautaire d'Anjou et à la bibliothèque du Haut-Anjou. Si le concert n'est pas présenté à guichets fermés, des billets seront disponibles à l'entrée.



4488, de l'Amour un spectacle qui ne se prend pas au sérieux, qui change de linge tout le temps, qui assume pleinement sa folie et son caractère bipolaire, entre la chanson folk mélancolique et la pop sucrée-amère de ces deux sœurs.